



Paris, le 28 mai 2024

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Lancement de Capital Collectif, le premier institut de recherche et de formation dédié à l'actionnariat salarié en France

Capital Collectif annonce le lancement du tout premier institut de recherche et de formation dédié à l'actionnariat salarié en France. Cette initiative novatrice émane d'un engagement collectif dans ce domaine. Son objectif est de **favoriser la recherche scientifique, d'améliorer la formation des salariés et de promouvoir l'actionnariat salarié**. Cette action marque un tournant dans le paysage économique français, mettant en lumière l'importance croissante de l'alignement des intérêts entre salariés et entreprises.

**L'actionnariat salarié est plus qu'un dispositif financier c'est une philosophie d'entreprise** qui favorise l'alignement des intérêts entre employés et actionnaires encourageant la culture de responsabilité, d'engagement et de prospérité partagée.

Capital Collectif s'engage à approfondir la compréhension de ce modèle et à en promouvoir les avantages, notamment pour les PME et les ETI, afin de dynamiser leur croissance et leur performance à long terme. Il mettra à disposition des ressources et des conseils pratiques, partagera des études de cas et facilitera l'échange d'expériences entre les acteurs et les entreprises intéressées par cette approche.

Cet institut indépendant vise à devenir une référence en matière d'actionnariat salarié, en éduquant les entreprises, les décideurs politiques et le grand public sur ses bénéfices. En fédérant l'écosystème de cette thématique, il vise à démystifier ce concept et à encourager son adoption à grande échelle.

*« Notre objectif est de devenir le centre de référence en matière d'actionnariat salarié. Nous croyons fermement que les entreprises qui accordent une place prépondérante à leurs salariés en tant qu'actionnaires bénéficient d'une dynamique organisationnelle plus forte, d'une productivité accrue et d'une plus grande résilience face aux défis économiques. Nous sommes convaincus que l'actionnariat salarié est un levier puissant pour les PME et les ETI afin de stimuler leur croissance et leur performance à long terme »,* déclare Jean-Philippe Debas, Président de Capital Collectif et Président d'Equalis Capital.

*« Cet élan de collaboration entre chercheurs, entreprises et associations professionnelles permettra une meilleure compréhension des mécanismes de l'actionnariat salarié. Cette initiative sans précédent vise à fournir aux entreprises les connaissances, les outils et le soutien nécessaires pour adopter et tirer parti de ce dispositif »,* complète Thibault Mirabel, Vice-Président de Capital Collectif.

Le lancement de Capital Collectif intervient à un moment où les entreprises du monde entier reconnaissent de plus en plus la valeur stratégique de l'engagement des salariés. En encourageant la propriété partagée et la participation aux bénéfices, l'actionnariat salarié offre un modèle durable pour une croissance économique participative et équitable.

Capital Collectif invite donc les entreprises, les décideurs politiques, les syndicats et la société civile à se joindre à eux dans cette mission cruciale pour l'avenir du travail et de l'économie [<https://www.capitalcollectif.org/>].

**Contact presse :** Alexandra Imbert – 06 09 22 83 45 – [alexandrainbert@orange.fr](mailto:alexandrainbert@orange.fr)



## ANNEXE

**Capital Collectif a été fondé avec la mission d’œuvrer en faveur d’une économie plus juste, participative et prospère pour tous.**

### **SA GOUVERNANCE :**

Fondé sous forme d’association loi 1901, il est administré par un conseil d’administration composé de :

#### ❖ **7 chercheuses et chercheurs**

- **Nicolas Aubert**, professeur à Aix-Marseille Université (IAE et CERGAM) ;
- **Hélène Cardoni**, professeure à l’Université de La Rochelle ;
- **Noélie Delahaie**, chercheure à l’Institut de recherches économiques et sociales (IRES) et co-directrice de l’Institut des Sciences Sociales de l’Ouest (ISSTO) ;
- **Xavier Hollandts**, professeur à KEDGE Business School Bordeaux ;
- **Thibault Mirabel**, Directeur de la Recherche chez Equalis Capital ;
- **François Perret**, ambassadeur au partage de la valeur auprès du gouvernement et professeur affilié à l’ESCP ;
- **Anne Stévenot**, professeure à l’Université de Lorraine (IAE Nancy School of Management) ;

#### ❖ **3 associations**

- **CG Scop (Confédération Générale des Scop)** représentée par Guy Babolat ;
- **F.A.S. (Fédération Française des Associations d’Actionnaires Salariés et d’Anciens Salariés)** représentée par Loïc Desmouceaux ;
- **Fondact** représentée par Pierre Havet ;

#### ❖ **6 entreprises**

- **Equalis Capital** représentée par Jean-Philippe Debas ;
- **MCR Consultants** représentée par Frédéric Bonneton ;
- **Natixis Interépargne** représentée par Dominique Dorchies ;
- **Société Générale** représentée par Frédéric Barroyer ;
- **Turenne Groupe** représentée par Christophe Deldycke ;
- **Mobilis Family Office** représentée par Frédérique Darras.

## QUELQUES CHIFFRES CLES SUR L'ACTIONNARIAT SALARIE

### En France

**3,5 millions** c'est le nombre **d'actionnaires salariés** dans les entreprises françaises selon la Fédération Française des Associations d'Actionnaires Salariés et Anciens Salariés (FAS)

**54 %** c'est le nombre de **grandes entreprises** qui ont franchi le seuil de **3 %** d'actionnariat salarié selon la 12<sup>ème</sup> édition du Benchmark FAS de l'actionnariat salarié

**3,7 %** c'est le taux de diffusion de l'actionnariat salarié dans les **ETI non cotées** selon la 8<sup>ème</sup> édition du Baromètre Equalis Capital

**+153 %** c'est la progression de **l'Indice Equalis** sur 5 ans (2023-2018). Depuis 2015, cet indice mesure la performance de l'investissement dans les entreprises non cotées ayant mis en place un Fonds Commun de placement d'entreprise (FCPE) d'actionnariat salarié

**75 000** c'est le nombre de salariés travaillant dans des sociétés à statut coopératif selon la Confédération Générale des Scop.

### A l'International

**14,7 millions** c'est le nombre de salariés américains actionnaires de leur entreprise via un Employee Stock Ownership Plan (ESOP) selon le National Center for Employee Ownership

**+6,2%** c'est le différentiel moyen de **productivité** à l'avantage des entreprises à actionnariat salarié par rapport aux autres selon une étude réalisée aux Etats-Unis par Douglas Kruse en 2002

**+37%** c'est la progression du nombre de sociétés détenues par leurs salariés au Royaume Uni en 2022 par rapport à 2021 selon l'Employee Ownership Association.

-----